



**pellenc s.a.**

Route de Cavailon,  
B.P. 47,  
84122 PERTUIS cedex (France)  
Tél : +33(0)4 90 09 47 00 Fax : +33(0)4 90 09 64 09  
E-mail : pellenc.sa@pellenc.com  
www.pellenc.com

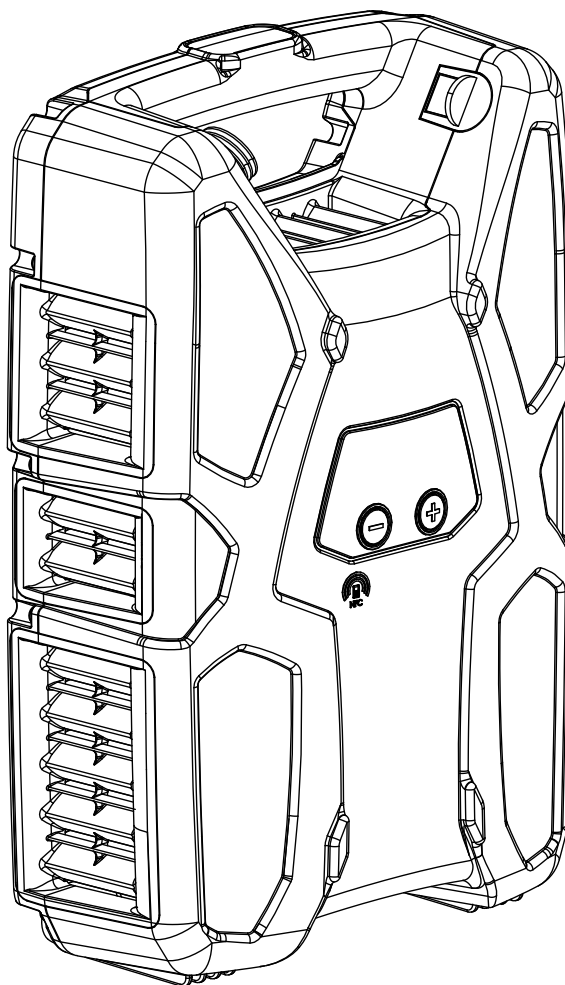


Notice originale

## GUIDE DE L'UTILISATEUR

### Batterie Outils Pellenc

1200 / 1500



LIRE ATTENTIVEMENT LE GUIDE DE L'UTILISATEUR AVANT TOUTE UTILISATION



56\_131938\_B - 07/2017



# Table des matières

<b>INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ IMPORTANTES</b> .....	<b>4</b>
<i>AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRAUX POUR L'OUTIL</i> .....	5
<i>MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES A L'USAGE DU CHARGEUR</i> .....	6
<i>MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES A L'USAGE DE LA BATTERIE</i> .....	7
<i>MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES A L'USAGE DE L'OUTIL</i> .....	7
<b>SIGNAUX DE SÉCURITÉ</b> .....	<b>8</b>
<b>DESCRIPTIF ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES</b> .....	<b>8</b>
<i>CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES - BATTERIE</i> .....	8
<i>CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES - CHARGEUR</i> .....	9
<i>DESCRIPTIF</i> .....	10
<b>MISE EN CHARGE DE LA BATTERIE</b> .....	<b>11</b>
<b>ORIENTATION DE LA BATTERIE</b> .....	<b>13</b>
<b>MODE SIGNALISATION DE NUIT</b> .....	<b>13</b>
<b>L’AFFICHEUR IHM</b> .....	<b>14</b>
<i>CHOIX DU MENU</i> .....	14
<i>SÉLECTION DU NUMÉRO DE L'OUTIL</i> .....	15
<i>DURÉE D'UTILISATION</i> .....	16
<i>MAINTENANCE</i> .....	17
<i>STATISTIQUES</i> .....	18
<b>INCIDENTS</b> .....	<b>19</b>
<i>RÉCAPITULATIF DES MESSAGES AFFICHEUR IHM ET BIP</i> .....	19
<b>REMPACEMENT DE LA BATTERIE</b> .....	<b>20</b>
<b>HORS PÉRIODE DE TRAVAIL</b> .....	<b>20</b>
<b>GARANTIE ET SERVICE APRÈS-VENTE PELLENC S.A.</b> .....	<b>21</b>
<b>DÉCLARATION «CE» DE CONFORMITÉ</b> .....	<b>22</b>
<b>DÉCLARATION «UE» DE CONFORMITÉ</b> .....	<b>23</b>

## INTRODUCTION

Cher client,

Nous vous remercions de l'achat de la batterie outils Pellenc. Correctement utilisé et entretenu, cet outil vous procurera des années de satisfaction.



### PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Votre appareil contient de nombreux matériaux valorisables ou recyclables. Confiez celui-ci à votre revendeur ou à défaut dans un centre service agréé pour que son traitement soit effectué.



Prendre connaissance de la réglementation en vigueur dans votre pays en matière de protection de l'environnement liée à votre activité.

## INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ IMPORTANTES



### CONSERVER CES INSTRUCTIONS

**Ce manuel contient des informations importantes et des instructions de fonctionnement pour les modèles de batterie 1200/1500.**

**Avant utilisation, lire toutes les instructions et les avertissements figurant sur le chargeur de batterie, la batterie, et le produit utilisant la batterie.**

**Conformez-vous scrupuleusement aux instructions et illustrations présentes dans ce document.**


- La batterie outils Pellenc est un outil professionnel dont l'usage est réservé exclusivement aux outils Pellenc désignés compatibles.
- La société PELLENC décline toute responsabilité en cas de dommages provoqués à la suite d'un usage impropre et différent de celui qui a été prévu.
- La société PELLENC décline également toute responsabilité en cas de dommages engendrés par l'utilisation de pièces ou d'accessoires n'étant pas d'origine.

## INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ IMPORTANTES

Tout au long de ce guide de l'utilisateur, vous trouverez des mises en garde et des renseignements intitulés : **REMARQUE**, **AVERTISSEMENT** / **ATTENTION**.

Une **REMARQUE** fournit des renseignements complémentaires, éclaire un point ou explique une étape à suivre dans son détail.

La mise en garde **AVERTISSEMENT** ou **ATTENTION** est utilisée pour identifier une procédure qui, si négligée ou incorrectement exécutée, peut entraîner des dommages matériels et/ou corporels graves.

La mise en garde  indique que si les procédures ou instructions ne sont pas respectées, les dommages ne seront pas couverts par la garantie et les frais de réparation seront à la charge du propriétaire.

Sur l'outil, des signaux de sécurité rappellent également les consignes à adopter en matière de sécurité. Localisez et lisez ces signaux avant d'utiliser l'outil. Remplacez immédiatement tout signal partiellement illisible ou endommagé.

**Se reporter à la rubrique «SIGNAUX DE SÉCURITÉ» pour le schéma de localisation des signaux de sécurité apposés sur l'outil.**

Aucune partie de ce manuel ne peut être reproduite sans autorisation écrite de la société PELLENC. Les illustrations présentes dans ce manuel sont données à titre indicatif et ne sont en aucun cas contractuelles. La société PELLENC se réserve le droit d'apporter à ses produits toute modification ou amélioration qu'elle juge nécessaire sans devoir les communiquer aux clients déjà en possession d'un modèle similaire. Ce manuel fait partie intégrante de l'outil et doit l'accompagner en cas de cession.

## AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRAUX POUR L'OUTIL



**AVERTISSEMENT** Lire tous les avertissements de sécurité et toutes les instructions. Conserver tous les avertissements et toutes les instructions pour pouvoir s'y reporter ultérieurement.

**Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants), dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expériences ou de connaissances, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables.**

### SÉCURITÉ DE LA ZONE DE TRAVAIL

- 1– Conserver la zone de travail propre et bien éclairée.
- 2– Ne pas faire fonctionner les outils électriques en atmosphère explosive, par exemple en présence de liquides inflammables, de gaz ou de poussières.
- 3– Maintenir les enfants et les personnes présentes à l'écart pendant l'utilisation de l'outil.

## AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRAUX POUR L'OUTIL

### SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE

- 1– Ne jamais modifier le connecteur ni toute autre partie de l'appareil, de quelque façon que ce soit.
- 2– Ne pas maltraiter le cordon. Ne jamais utiliser le cordon pour porter, tirer ou débrancher l'appareil. Maintenir le cordon à l'écart de la chaleur, du lubrifiant, des arêtes ou des parties en mouvement.
- 3– Si les cordons d'entrée et/ou de sortie sont coupés ou endommagés, ramener l'appareil complet au distributeur agréé auprès duquel il a été acheté.
- 4– Ne pas introduire dans l'appareil d'objets métalliques tels que trombones, pièces, clés, clous, vis ou autres petits objets métalliques pouvant créer un court-circuit entre ses composants.
- 5– Ne pas immerger l'appareil dans l'eau.

### SÉCURITÉ DES PERSONNES

- 1– Rester vigilant, regarder ce que vous êtes en train de faire et faire preuve de bon sens dans votre utilisation de l'appareil. Ne pas utiliser l'appareil lorsque vous êtes fatigué ou sous l'emprise de drogues, d'alcool ou de médicaments.

### MAINTENANCE ET ENTRETIEN

- 1– Faire entretenir l'appareil par un distributeur agréé PELLENC utilisant uniquement des pièces de rechange identiques.

### MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES A L'USAGE DU CHARGEUR

- 1– Pendant son fonctionnement, la température du chargeur peut atteindre 60 °C. Aucune matière inflammable ne doit se trouver à moins de 1.5 mètres du chargeur et de la batterie.
- 2– Placez le chargeur hors de portée des enfants et sur un support non combustible.
- 3– Ne pas gêner son refroidissement.
- 4– Le chargeur livré avec la batterie est destiné à la recharge de celle-ci. Ne pas charger des batteries non rechargeables.
- 5– Le lieu de charge doit être équipé d'un extincteur de classe D (pour feux métaux) en état de marche.
- 6– Si le cordon de sortie est coupé ou endommagé, le chargeur complet doit être ramené au distributeur agréé auprès duquel l'outil a été acheté.
- 7– Recharger uniquement avec le chargeur indiqué par le fabricant. Un chargeur adapté à un type de bloc-batteries peut présenter un risque d'incendie s'il est utilisé avec un autre bloc-batteries.
- 8– Ce chargeur est conçu pour charger les batteries outils Pellenc au lithium.
- 9– Ne pas l'utiliser à d'autres fins.
- 10– Il convient de surveiller les enfants, pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec le chargeur.
- 11– Vérifiez que le câble ne peut pas être plié et qu'il ne touche pas des surfaces chaudes ou des bords tranchants.
- 12– Assurez une bonne aération pendant la charge.
- 13– Ne jamais recouvrir le chargeur.
- 14– Ce chargeur ne doit pas être utilisé à l'extérieur.
- 15– Attention à ne pas exposer la prise d'alimentation à l'eau.
- 16– Ne jamais mettre en charge une batterie endommagée.
- 17– Le branchement au réseau doit être conforme aux réglementations électriques nationales (EN60204-1).
- 18– Vérifiez le câblage du chargeur avant toute utilisation. Ne jamais utiliser le chargeur si le câblage est endommagé.
- 19– Pendant la charge de la batterie, placer le chargeur sur un support ininflammable, à plus de 1.5 m de tout objet inflammable.

## MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES A L'USAGE DE LA BATTERIE

- 1– En cas d'inutilisation du bloc-batterie, le conserver à distance d'autres objets métalliques tels que trombones, pièces, clés, clous, vis ou autres petits objets métalliques pouvant créer une connexion d'une borne à une autre. Créer un court-circuit entre les bornes des batteries peut causer des brûlures ou un incendie.
- 2– Placez la batterie hors de portée des enfants et sur un support non combustible.
- 3– Ne pas gêner son refroidissement.
- 4– Ne pas utiliser ou laisser la batterie près d'une source de chaleur (> 60 °C).
- 5– Ne pas laisser la batterie sous un soleil ardent.
- 6– Ne pas exposer la batterie aux micro-ondes et hautes pressions.
- 7– Ne pas immerger la batterie dans l'eau.
- 8– La charge de la batterie doit se faire dans un local aéré et sec dont la température est comprise entre 10 °C et 25 °C maximum, et à l'abri de l'humidité.
- 9– En cas de non-utilisation de la batterie pendant 10 jours, la batterie se décharge automatiquement jusqu'à atteindre son taux de charge de stockage, puis se met en veille. Un échauffement de celle-ci se produit durant cette phase.
- 10– Dans le temps, la capacité de votre batterie diminue. Lorsqu'elle atteint la moitié de son autonomie d'origine, il y a lieu de remplacer celle-ci.
- 11– La batterie peut perdre de 1 à 4 % de sa capacité lorsqu'elle est exposée à une température supérieure ou égale à 55 °C pendant une semaine.
- 12– Le lieu de charge doit être équipé d'un extincteur de classe D (pour feux métaux) en état de marche.
- 13– Dans le cadre d'expédition d'outil complet ou de batterie, respecter les normes en vigueur.
  - Outil complet avec une batterie : produit classé UN3481 classe 9.
  - Batterie seule : produit classé UN3480 classe 9.
- 14– L'utilisation d'une batterie différente de celle fournie par Pellenc s.a. est dangereuse (risque d'accidents corporels graves). Dans ce cas, Pellenc s.a. dégage son entière responsabilité.
- 15– La batterie doit être protégée de tout choc et doit être positionnée et calée pendant les phases de transport.
- 16– En cas de fumée suspecte, mettre la batterie à l'extérieur du local de charge ou du véhicule de transport, le plus loin possible de toute matière combustible.
- 17– Ne jamais stocker une batterie dont la capacité est inférieure à 20 % pour le 1200, 20 % pour le 1500. La recharger avant le stockage dans le cas où la valeur est inférieure à 20 %.
- 18– Dans des conditions inappropriées, un liquide peut s'écouler des batteries ; éviter tout contact. En cas de contact accidentel, rincer à l'eau. En cas de contact avec les yeux, contacter un médecin. Le liquide s'écoulant des batteries peut causer des irritations ou des brûlures.
- 19– N'utiliser les outils électriques Pellenc qu'avec des bloc-batteries conçus à cet effet. L'utilisation d'autres blocs-batteries peut présenter un risque de blessure et d'incendie.
- 20– Recharger uniquement avec le chargeur indiqué par le fabricant. Un chargeur adapté à un type de bloc-batteries peut présenter un risque d'incendie s'il est utilisé avec un autre bloc-batteries.
- 21– Ne pas utiliser la batterie pour une application autre que celle initialement prévue (utilisation exclusive des outils Pellenc).
- 22– En fin de vie, la batterie doit être ramenée au distributeur agréé auprès duquel l'outil a été acheté afin d'être recyclée conformément à la réglementation sur les déchets.
- 23– Boîtier fragile contenant une carte électronique et du lithium.



**MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES A L'USAGE DE L'OUTIL**  
Se reporter à la notice de l'outil concerné.

## SIGNAUX DE SÉCURITÉ

IP54

Lire le manuel d'utilisation.

Matériel devant être utilisé à une température comprise entre -5 °C et +35 °C.

Batterie de technologie lithium-ion.

En fin de vie, la batterie doit être ramenée au distributeur agréé auprès duquel l'outil a été acheté afin d'être recyclée conformément à la réglementation sur les déchets.

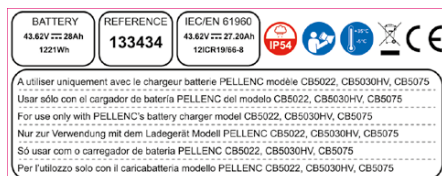
Matériel respectant les normes CE.

Le chargeur livré avec l'outil est destiné à la recharge exclusive de la batterie Li-ion.

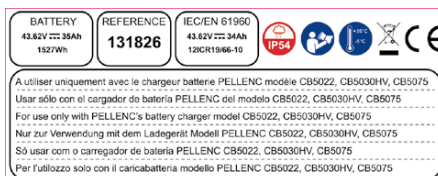


A utiliser uniquement avec le chargeur de batterie PELLENC modèle CB5022, CB5030HV, CB5075

### Batterie 1200



### Batterie 1500



## DESCRIPTIF ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

### CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES - BATTERIE

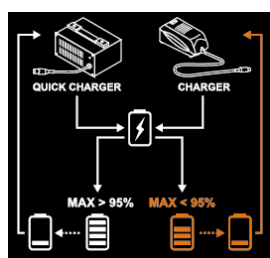
Batterie	1200	1500
Tension d'alimentation nominale	43.62 V ---	
Type de la batterie	12 fois 8 éléments regroupés en 1 pack	12 fois 10 éléments regroupés en 1 pack
Capacité de la batterie	28 Ah	35 Ah
Puissance de la batterie	1221 Wh	1527 Wh
Autonomie	En fonction de l'outil	
Poids de la batterie	6.3 kg	7.5 kg
Poids du gilet de portage	1.5 kg	



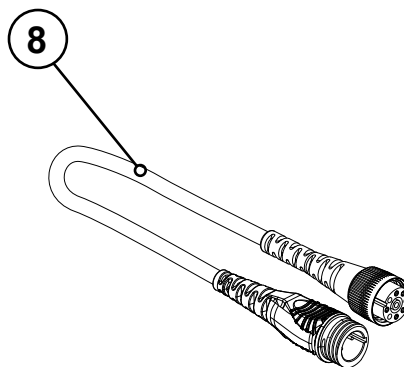
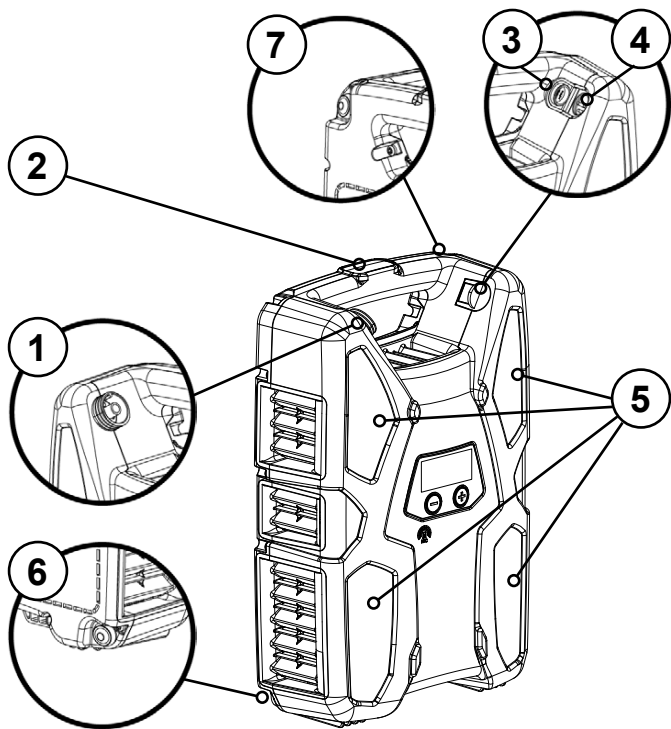
## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES - CHARGEUR

	Chargeur CB5022	Chargeur CB5030HV	Quick Charger CB5075
Référence commerciale du chargeur	60026	131941	57011
Tension	100-240V ~ 50/60Hz 140W class II	100-240V ~ 50/60Hz 175W class I	100-240V ~ 50/60Hz 485W class I
Tension de charge	50.2 V dc		
Courant de charge	2,2A dc max.	3.75A dc max	7,6A dc max.

Batterie		1200	1500
Chargeur CB5022 (2,2A)	90 %	13h	16h
	100 %	15h	18h
Chargeur CB5030HV (3.75A)	90 %	8h30	10h30
	100 %	10h	12h
Quick Charger CB5075 (7,6A) <i>Si en fin de charge avec le chargeur CB5075, l'afficheur de la batterie indique moins de 95%, la prochaine charge de la batterie devra se faire avec son chargeur d'origine. L'autocollant ci-dessous, apposé sur le chargeur CB5075, rappelle visuellement cet avertissement.</i>	90 %	4h	5h
	100 %	5h30	7h



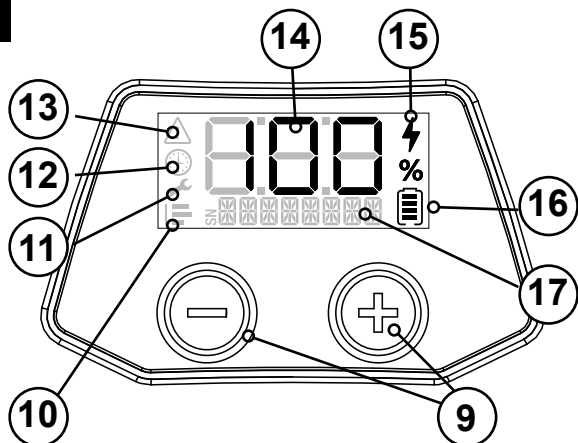
**A**



**Batterie**

- 1– Connecteur d'alimentation de l'outil
- 2– Bouton de verrouillage/déverrouillage de la batterie sur son support
- 3– Bouchon connecteur de charge
- 4– Connecteur de charge
- 5– Surfaces réfléchissantes
- 6– Bouton poussoir bas
- 7– Bouton poussoir haut
- 8– Cordon adaptable ref: 133804

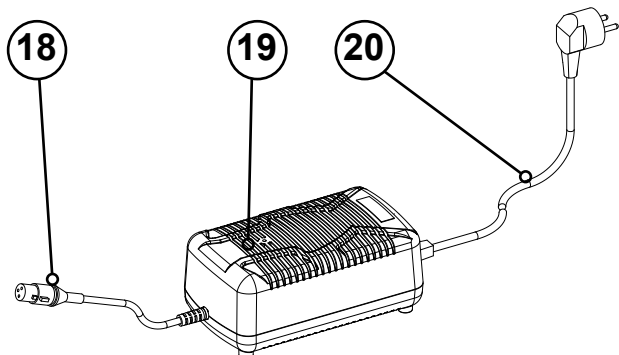
**B**



**IHM (interface homme/machine)**

- 9– Boutons de navigation IHM
- 10– Menu statistiques consommation
- 11– Menu maintenance
- 12– Menu temps d'utilisation
- 13– Indicateur présence défaut
- 14– Afficheur 3 caractères
- 15– Témoin d'alimentation
- 16– Niveau de charge
- 17– Afficheur 8 caractères

**C**



**Chargeur**

- 18– Connecteur de charge
- 19– Voyant lumineux
- 20– Prise secteur

## MISE EN CHARGE DE LA BATTERIE

Avant d'utiliser la batterie pour la première fois dans la saison, effectuer une charge complète (100 %).

Lorsque la batterie est déchargée, l'outil s'arrête automatiquement.

L'afficheur (14) indique 0 %

Le buzzer bipé par intermittence (voir «**TABLEAU DE MESSAGES**» page 19).

A- Débrancher l'outil

B- Appuyer sur un des boutons poussoir (6 ou 7) pour éteindre la batterie.

Lorsque la batterie est éteinte le témoin d'alimentation (15) disparaît.

C- Installer le chargeur et la batterie dans un endroit aéré et sec, dont la température est comprise entre 10 °C et 25 °C et à l'abri de la poussière. Mettre la batterie dans une position stable, debout ou couchée.

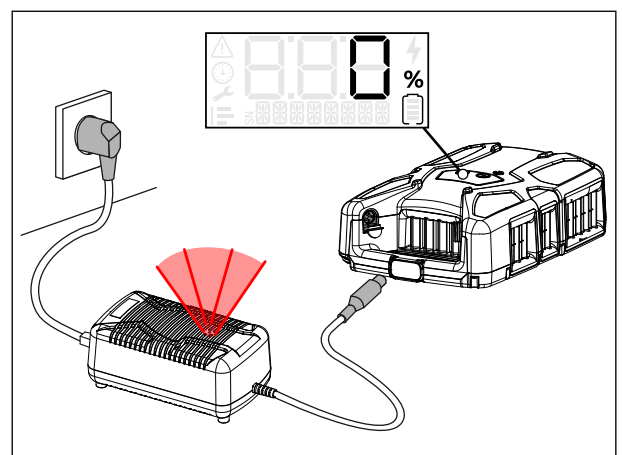
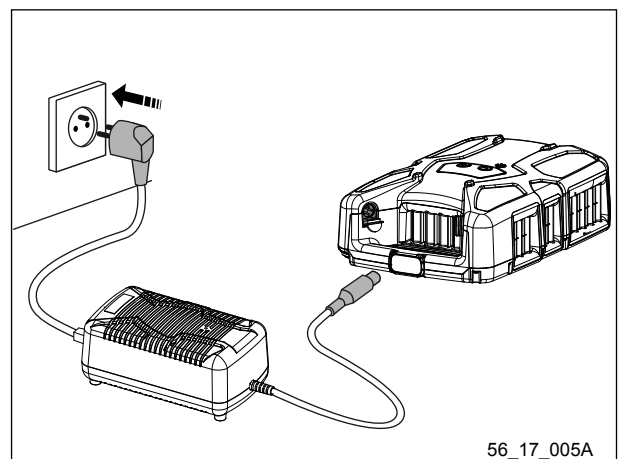
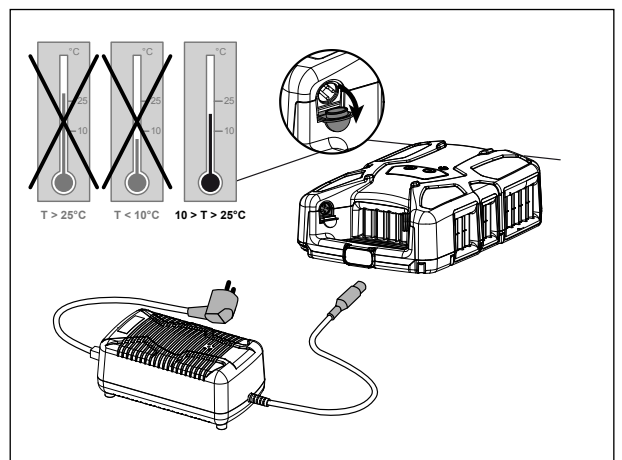
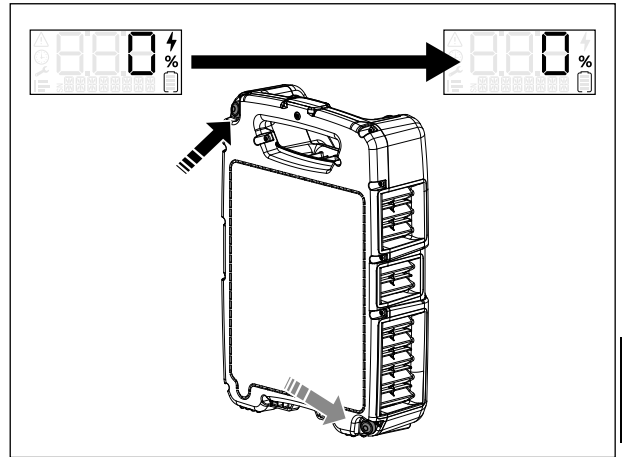
D- Brancher la prise secteur du chargeur (20) sur le réseau électrique.



### ATTENTION :

Avant de brancher le chargeur sur le secteur, assurez vous que votre réseau électrique correspond aux prescriptions notées sur le chargeur (voir «Caractéristiques» p. 9).

Le voyant du chargeur (19) s'allume en rouge..

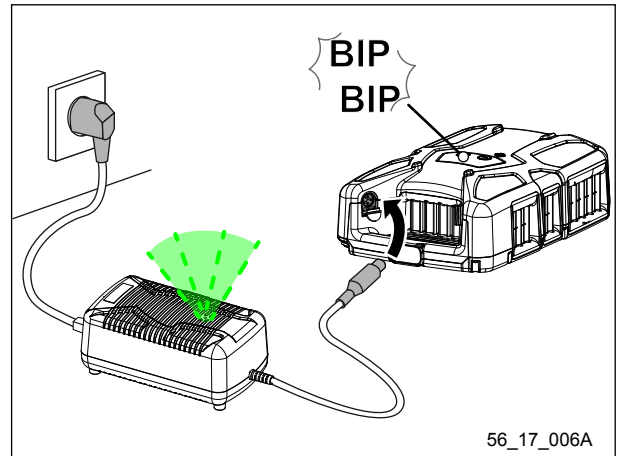


## MISE EN CHARGE DE LA BATTERIE

E- Brancher le cordon de charge (18) sur le connecteur de charge (4) de la batterie.

La batterie BIP deux fois quand elle reconnaît le chargeur.

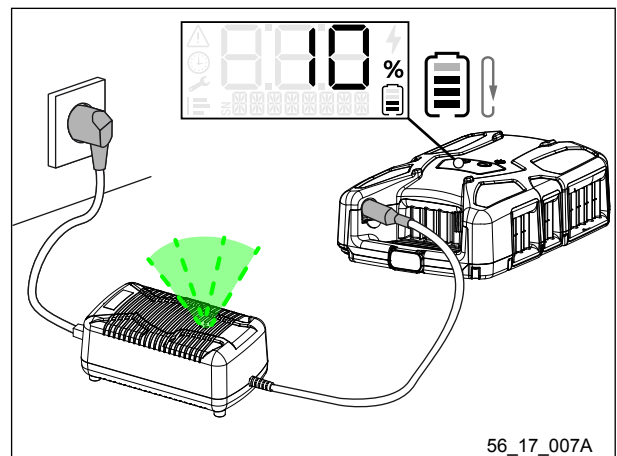
Le voyant du chargeur devient vert clignotant après quelques secondes.



F- La batterie est en charge:

Le voyant du chargeur clignote en vert.

Les segments du témoin de charge défilent.



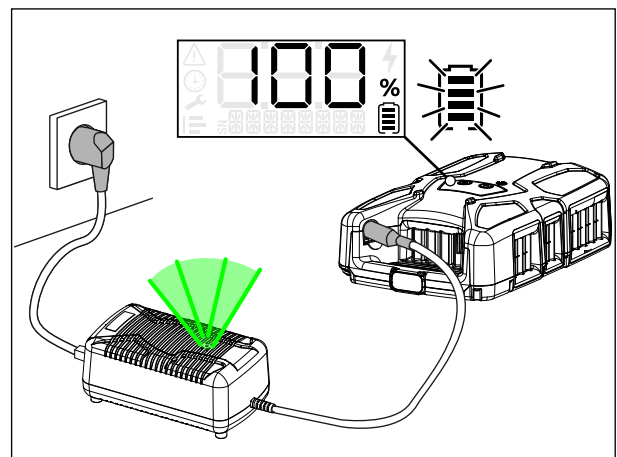
La charge est finie lorsque le message 100% apparaît sur l'afficheur.

Le voyant du chargeur est vert fixe.

Tous les segments clignotent sur le témoin de charge.



**Si les segments continuent à défiler malgré l'indication 100% sur l'afficheur, la charge n'est pas encore terminée.**

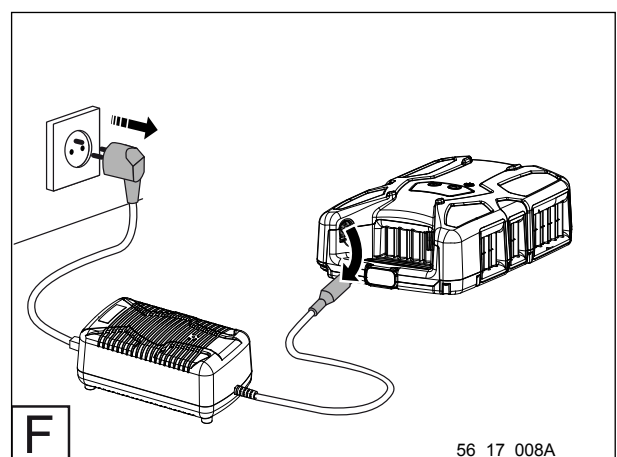


F. Une fois la batterie chargée, débrancher en premier le cordon de charge au niveau de la batterie et ensuite la prise secteur du chargeur.

### NOTE

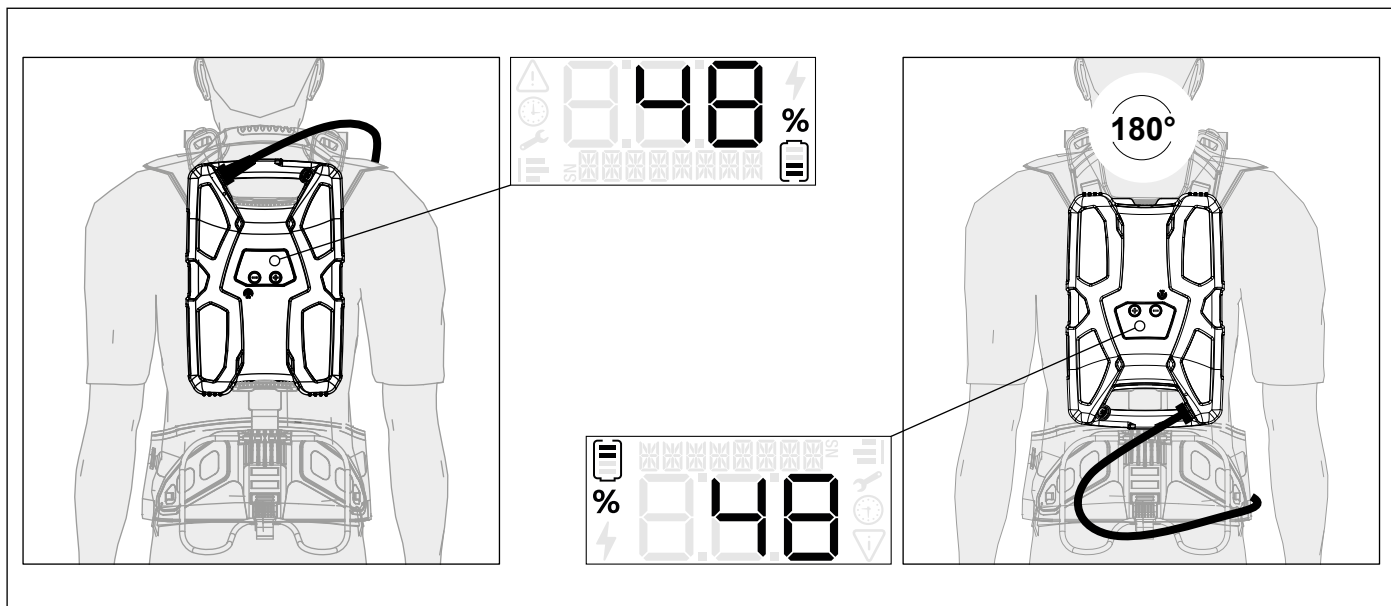
Après une longue période de stockage (batterie neuve, hivernage...) lorsque l'on débranche le chargeur, l'afficheur IHM peut indiquer une valeur inférieure à 100 %.

Ce phénomène est normal et peut se reproduire jusqu'à 5 cycles de charge avec une utilisation normale entre chaque charge.

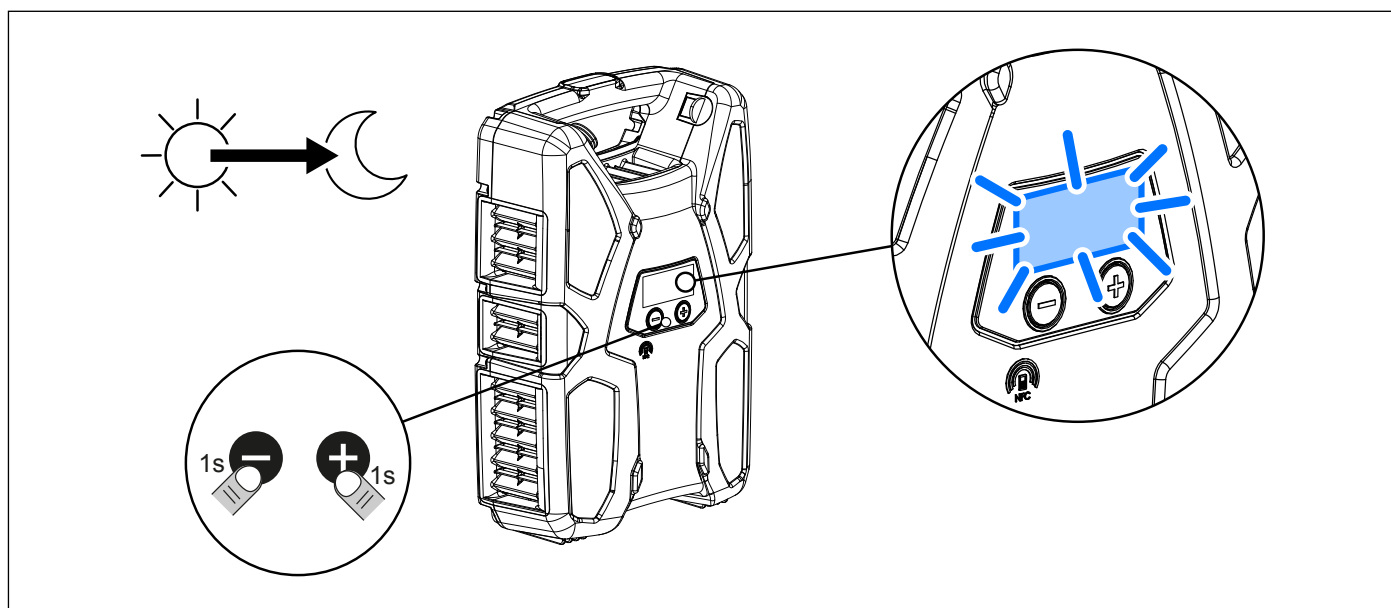


## ORIENTATION DE LA BATTERIE

L'affichage IHM s'oriente automatiquement en fonction de la position de la batterie.  
Le bouton poussoir reste lui aussi accessible en bas à droite du fait de sa double position.



## MODE SIGNALISATION DE NUIT



## L'AFFICHEUR IHM

La batterie est équipée d'un afficheur IHM qui permet de connaître la capacité restant dans celle-ci. L'indication de capacité est exprimée en pourcentage.

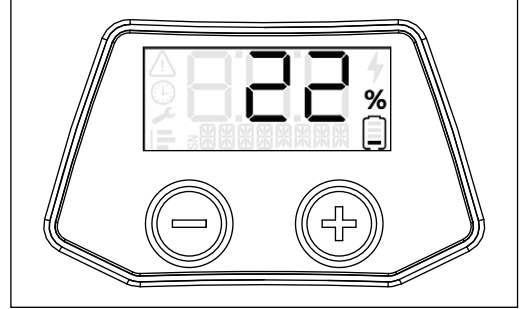
- L'afficheur indique 100%, la batterie est complètement chargée.
- Si l'afficheur indique 55% après une journée de travail, il n'est pas nécessaire de recharger la batterie avant une deuxième journée de travail similaire.
- L'afficheur indique 00 ou une valeur très proche, il faut recharger tout de suite.
- L'afficheur de la batterie doit être utilisé comme une jauge de carburant pour une voiture.
- Pendant l'utilisation de l'outil, la ligne du bas sur l'écran indique la puissance consommée.

Sur la batterie les boutons - et + permettent de naviguer dans l'IHM.

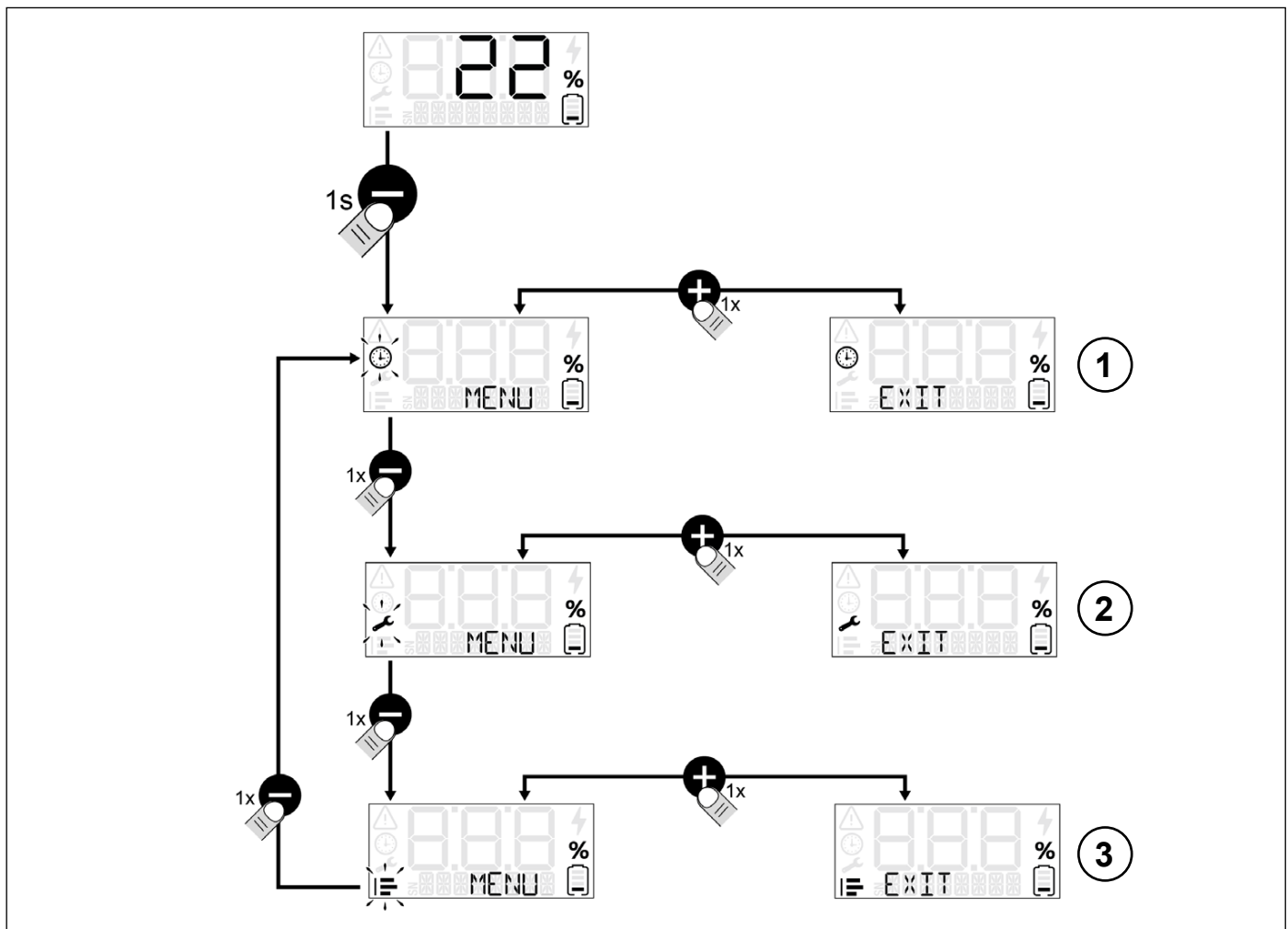
Appuyer sur - pendant 1 seconde pour entrer dans le MENU.

Appuyer 1 fois sur - pour sélectionner le MENU suivant.

Appuyer 1 fois sur + pour valider le choix et entrer dans le MENU.



## CHOIX DU MENU



## SÉLECTION DU NUMÉRO DE L'OUTIL

Dans chacun des menus outil "TOO" il est possible de consulter des données correspondant à chaque outil qui a été connecté à la batterie.

Pour cela, une fois dans le menu (repéré par \* dans les illustrations), il faut sélectionner le numéro (de 1 à 30) correspondant au type d'outil pour lequel on souhaite avoir des informations à l'aide du bouton (+).

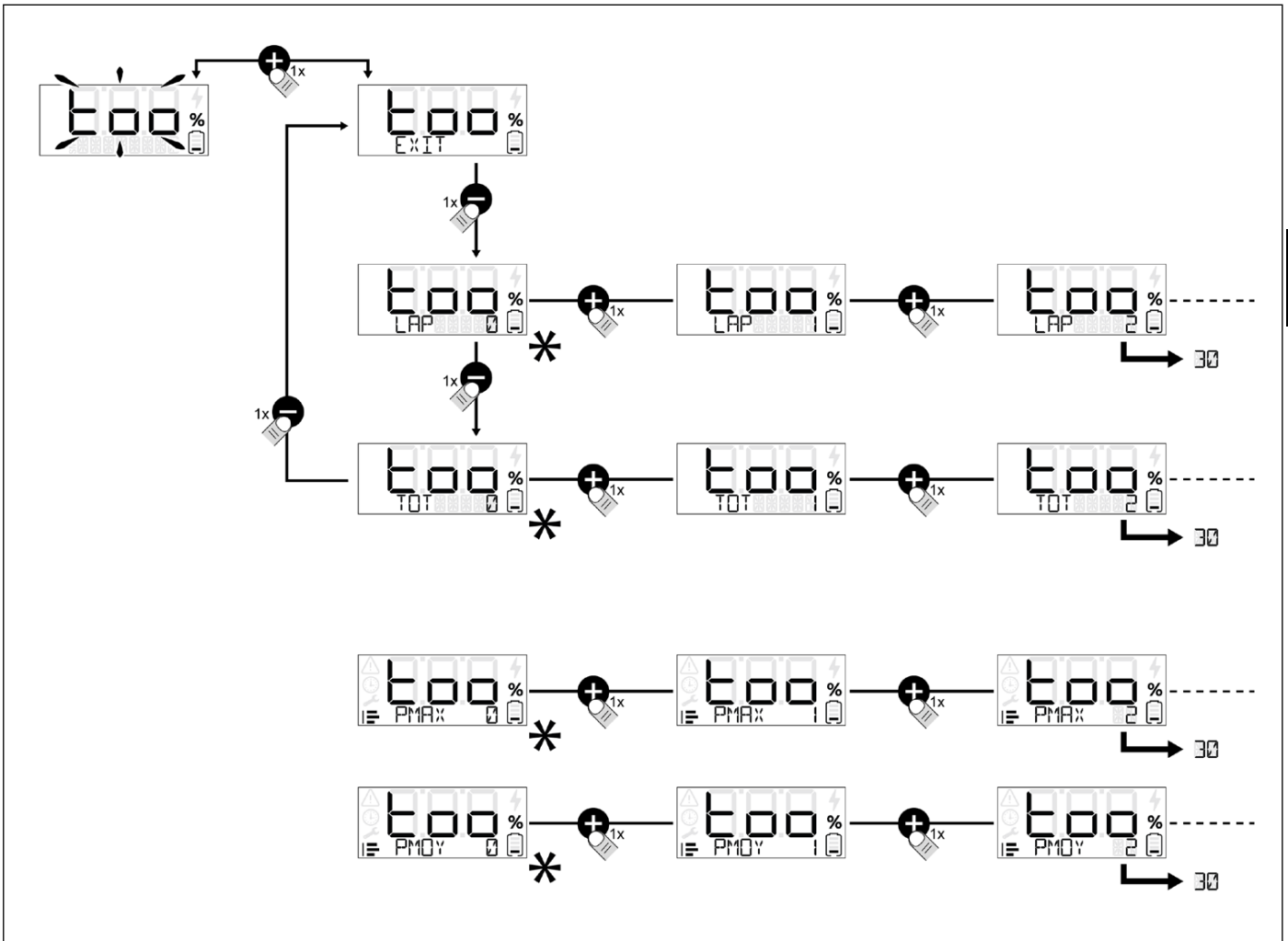


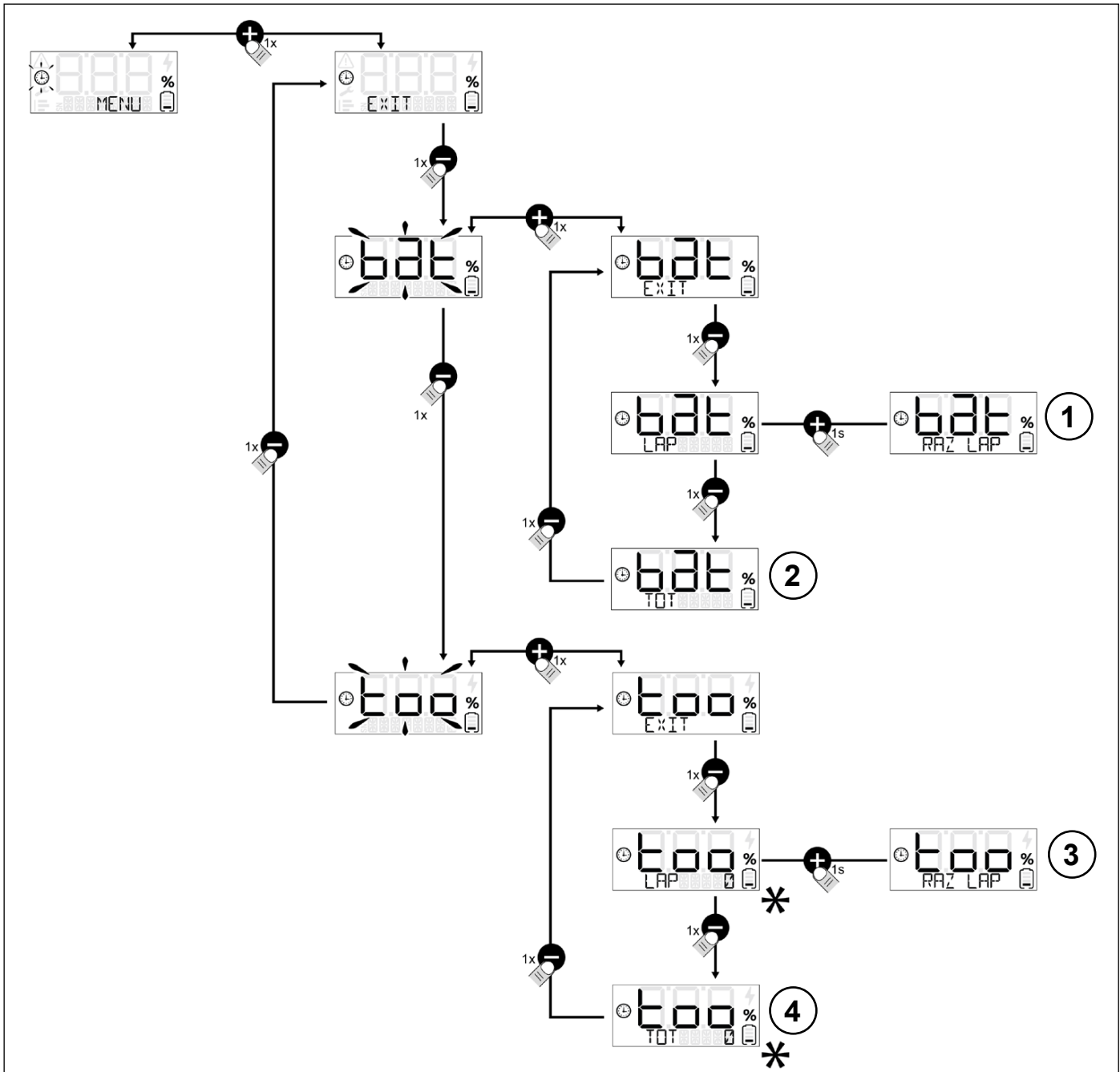
Tableau des correspondances

OUTIL	NUMERO
Olivion	1
Lixion adaptable	2
Treelion adaptable	3
Helion	4
Excelion	5
Airion	6
Rasion	7
Cultivion	8
Selion	9
Outil 10	10
Outil 11	11
Outil 12	12
Balayeuse	13
Outil 14	14
Outil 15	15

OUTIL	NUMERO
Outil 16	16
Outil 17	17
Outil 18	18
Outil 19	19
Outil 20	20
Outil 21	21
Outil 22	22
Outil 23	23
Outil 24	24
Outil 25	25
Outil 26	26
Outil 27	27
Outil 28	28
Outil 29	29
Outil 30	30

## DURÉE D'UTILISATION

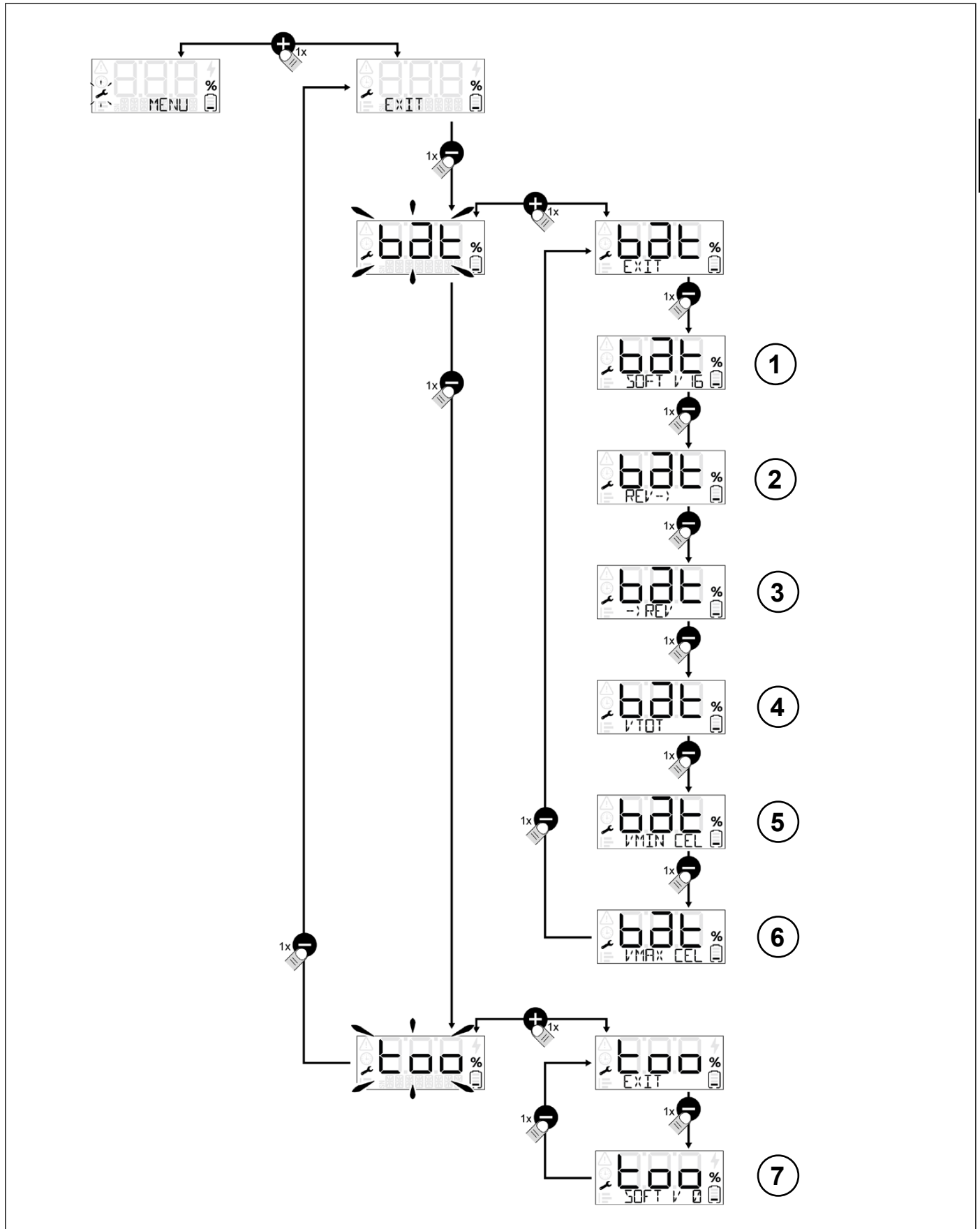
- 1- Durée d'utilisation partielle de la batterie avec possibilité de faire une remise à zéro (RAZ)
- 2- Durée d'utilisation totale de la batterie
- 3- Durée d'utilisation partielle de chaque famille d'outil sur la batterie, avec possibilité de faire une remise à zéro (RAZ)
- 4- Durée d'utilisation totale de chaque famille d'outil sur la batterie





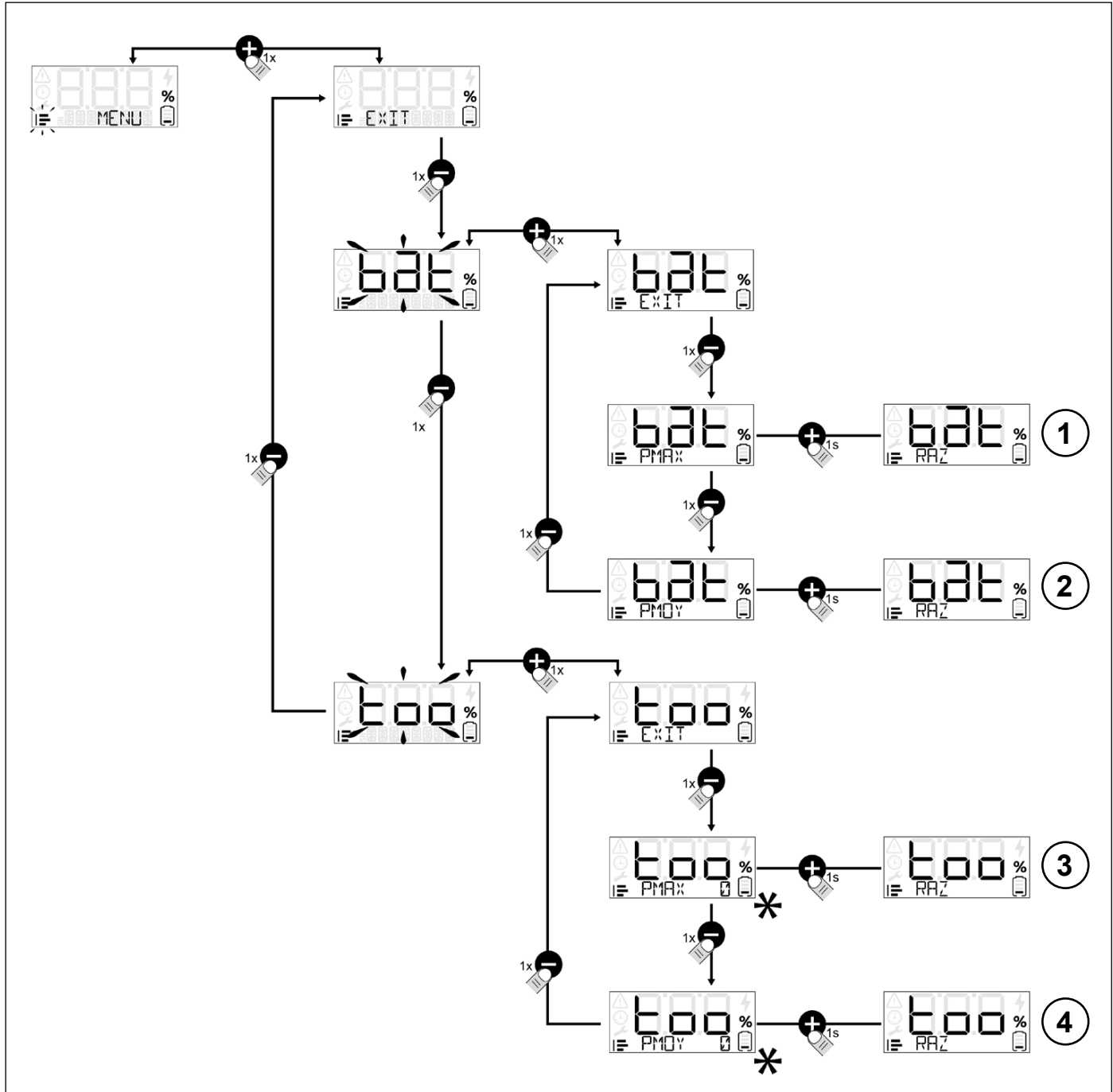
## MAINTENANCE

- 1- Version SOFT de la batterie
- 2- temps d'utilisation depuis la dernière révision
- 3- temps d'utilisation jusqu'à la prochaine révision
- 4- tension totale de la batterie
- 5- tension min. élément
- 6- tension max. élément
- 7- Version SOFT du dernier outil branché.



## STATISTIQUES

- 1- Puissance max. générée par la batterie (RAZ)
- 2- Puissance moyenne sur une durée d'utilisation de la batterie (RAZ)
- 3- Puissance max. demandée par famille d'outil sur la batterie (RAZ)
- 4- Puissance moyenne demandée par famille d'outil sur la batterie (RAZ)









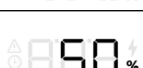







### NOTE

Pour effectuer une remise à zéro (RAZ) appui long sur +.

Pour revenir à l'écran principal d'un seul coup, appui court sur - et + en même temps.

## INCIDENTS

### RÉCAPITULATIF DES MESSAGES AFFICHEUR IHM ET BIP

TABLEAU DE MESSAGES	
<b>MESSAGES NORMAUX</b>	
<u>UTILISATION</u>	
	Capacité de la batterie (de 0 à 100%) Les segments de la pile indiquent le niveau de charge.
 avec 1 bip toutes les minutes	Batterie vide, recharge immédiate
 clignotant avec 1 bip toutes les 10 secondes	Arrêt de l'utilisation, recharge immédiate
<u>CHARGE</u>	
	les éléments de la pile défilent. La batterie est en charge, capacité de la batterie (de 0 à 100%)
	les éléments de la pile clignotent Fin de charge
<u>STOCKAGE</u>	
	Affichage BALANCE pendant décharge avant stockage.
	Une fois le niveau de stockage atteint, la batterie se met en veille. L'indicateur affiche STOCK lors d'un réveil au niveau de stockage.
<b>MESSAGES EN MODE DÉGRADÉ</b>	
<u>UTILISATION</u>	
	Arrêt de l'outil : température batterie trop élevée
	Arrêt de l'outil : température batterie trop basse
	Arrêt de l'outil : température carte batterie trop élevée
bip long et 1 bip court	Arrêt de l'outil : intensité trop élevée
bip long et 4 bips courts	Arrêt de l'outil : température outil trop élevée
<u>CHARGE</u>	
	Charge interrompue : température batterie trop basse
	Charge interrompue : température batterie trop élevée
<b>MESSAGES DE DÉFAUT</b>	
<u>UTILISATION</u>	
bip toutes les 2 minutes pendant 24 heures	Tension trop basse après 3 heures de non utilisation. Recharge batterie immédiate
<u>CHARGE</u>	
	bip continu Problème de batterie
	Problème de chargeur



**Message DEF TOOL + numéro : Il signale un défaut de l'outil.**

**A l'apparition d'un message d'erreur outil sur la batterie, l'outil s'arrête jusqu'à résolution du défaut. Pour connaître la nature du défaut se reporter à la notice de l'outil ou contactez votre distributeur agréé. Pour acquiescer le message erreur de l'écran de la batterie : Appui long sur (+)**

Si votre outil ne fonctionne plus :

**1**– Assurez-vous d'éteindre la batterie à l'aide d'un des deux boutons interrupteurs.

**2**– Vérifiez la charge de la batterie en regardant la jauge.

**3**– Vérifiez que le cordon est bien branché et la molette du cordon serrée.

**4**– Appuyer sur l'un des deux boutons interrupteur. Réalisez une pression sur la gâchette et la sécurité (en fonction de l'outil).

**5**– Si l'outil ne fonctionne pas, ramenez l'ensemble dans son emballage d'origine chez un réparateur agréé.

**NE TENTEZ JAMAIS D'OUVRIER L'UN OU L'AUTRE DES ÉLÉMENTS DU BLOC «BATTERIE» OU DU CHARGEUR** (vous risquez de les détériorer et surtout vous perdrez le bénéfice de la garantie).

## REEMPLACEMENT DE LA BATTERIE

**Le remplacement de la batterie doit être réalisé exclusivement par un distributeur agréé.**

## HORS PÉRIODE DE TRAVAIL

- Stockez le bloc «batterie» et le chargeur à l'abri de la chaleur, de la poussière et de l'humidité, après avoir éteint la batterie à l'aide d'un des deux boutons poussoir. Ne jamais stocker la batterie à une température ambiante supérieure à +45 °C.

- **Pour préserver la longévité de la batterie et éviter sa détérioration, il est impératif de stocker la batterie chargée et de refaire une charge tous les 24 mois en cas de non utilisation.**

- Ne pas manipuler les boutons poussoirs pendant la période de stockage.

- Afin de garantir la longévité de la batterie, celle-ci doit être stockée dans un endroit sec et tempéré entre 0 et 25 °C.

- Aucun objet combustible ne doit être placé à moins de 1.5 mètre de la batterie.

- Ne pas insérer d'objets métalliques dans les aérations de la batterie sous peine de déclencher un court circuit et / ou un feu.

- Le chargeur ne requiert aucune maintenance.

- Débrancher le chargeur avant de le nettoyer. Nettoyer le boîtier du chargeur à l'aide d'un chiffon humide et d'un détergent doux.

- En cas de non-utilisation de la batterie pendant 10 jours, la batterie se décharge automatiquement jusqu'à atteindre son taux de charge de stockage, puis se met en veille. Un échauffement de celle-ci se produit durant cette phase.

# GARANTIE ET SERVICE APRÈS-VENTE PELLENC S.A.

## I. Garantie Légale

### A. Garantie contre les Vices Cachés

Indépendamment de la garantie commerciale prévue à l'article II, l'article 1641 du Code civil dispose que « le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquis ou en aurait donné un moindre prix s'il les avait connus ».

Article 1648 du Code civil « L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »

### B. Garantie légale de conformité

Article L.217-4 du Code de la consommation Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L.217-5 du Code de la consommation «Le bien est conforme au contrat :

1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;

- s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L.217-12 du Code de la consommation « l'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien ».

## II. Garantie Commerciale Pellenc

### A. Contenu

#### 1. Généralités

En sus des garanties légales, les clients utilisateurs bénéficient de la garantie commerciale sur les produits PELLENC couvrant l'échange et le remplacement des pièces reconnues hors d'usage, par défaut d'usinage, par défaut de montage ou par vice de matière, quelle qu'en soit la cause.

La garantie forme un tout indissociable avec le produit vendu par PELLENC.

#### 2. Pièces détachées

La garantie commerciale couvre également les pièces détachées d'origine PELLENC, hors main d'oeuvre à l'exclusion de certaines pièces détachées de chaque produit remis à la livraison.

### B. Durée de la garantie

#### 1. Généralités

Les produits PELLENC sont garantis au titre de la garantie commerciale à compter de la livraison au client utilisateur pour une durée de deux (2) ans s'agissant des produits connectés à une batterie PELLENC, et pour une durée de un (1) an s'agissant des autres produits PELLENC.

#### 2. Pièces détachées

Les pièces détachées PELLENC remplacées dans le cadre de la garantie du produit, sont garantis au titre de la garantie commerciale à compter de la livraison du produit PELLENC au client utilisateur pour une durée de deux (2) ans s'agissant des produits connectés à une batterie PELLENC, et pour une durée de un (1) an s'agissant des autres produits PELLENC.

Dans le cas des produits connectés à une batterie Pellenc, les pièces détachées remplacées dans le cadre de la garantie du produit après le 12ème mois d'utilisation, sont garanties pour une durée de un (1) an.

### C. Exclusion de garantie

Sont exclus de la garantie commerciale les produits qui ont fait l'objet d'un usage anormal, ou ont été employés dans des conditions et à des fins différentes de celles pour lesquelles ils ont été fabriqués, en particulier en cas de non-respect des conditions prescrites dans la présente notice d'utilisation.

Elle ne s'applique pas non plus en cas de choc, chute, négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou en cas de transformation du produit. Sont également exclus de la garantie les produits ayant fait l'objet d'une altération, transformation ou modification par le client utilisateur.

Les pièces d'usures et/ou les consommables ne peuvent pas faire l'objet de garantie.

## III. Mise en oeuvre de la garantie commerciale

#### 1. Mise en service du produit et déclaration de mise en service

Au plus tard huit jours après la remise du bien au client utilisateur le DISTRIBUTEUR s'engage à compléter le formulaire informatique de déclaration de mise en service afin d'activer cette dernière sur le site [www.pellenc.com](http://www.pellenc.com), rubrique « extranet » menu « garanties et formation », à l'aide de son identifiant délivré préalablement par PELLENC.

A défaut, la déclaration de mise en service ne sera pas effective empêchant ainsi toute mise en oeuvre de la garantie commerciale PELLENC, le DISTRIBUTEUR devant par conséquent en assurer seul la charge financière sans pouvoir répercuter le coût de son intervention au titre de la garantie sur le client utilisateur.

Le DISTRIBUTEUR s'engage également à compléter la carte de garantie ou le certificat de garantie et mise en service pour les automoteurs fourni(e) avec le produit après l'avoir fait(e) signer et dater par le client utilisateur.

## IV. Service après-vente payant

### A. Généralités

Font l'objet d'un service payant, même pendant la période de garantie légale et commerciale, les défaillances, pannes, casses, résultant d'une mauvaise utilisation, négligence ou mauvais entretien de la part du client utilisateur mais aussi les défaillances résultant d'une usure normale du produit. Font également partie des prestations relevant du service après-vente les réparations hors garantie légale et commerciale comme par exemple l'entretien, les réglages, diagnostics en tout genre, nettoyages sans que cette liste ne soit exhaustive.

### B. Pièces d'usure et consommables

Les pièces d'usure et les consommables relèvent également du service après-vente.

### C. Pièces détachées

Le service après-vente payant couvre également les pièces détachées d'origine PELLENC, hors main d'oeuvre et hors période de garantie légale ou commerciale.

En cas de remplacement de pièces détachées d'origine PELLENC dans le cadre du service après-vente, celles-ci bénéficieront d'une garantie commerciale d'un an, à compter de la date de monte.

## DÉCLARATION «CE» DE CONFORMITÉ

FABRICANT	PELLENC SA
ADRESSE	QUARTIER NOTRE-DAME ROUTE DE CAVAILLON - CS 10047 84122 PERTUIS CEDEX (FRANCE)
PERSONNE AUTORISÉE À CONSTITUER LE DOSSIER TECHNIQUE	PELLENC SA
ADRESSE	QUARTIER NOTRE-DAME ROUTE DE CAVAILLON - CS 10047 84122 PERTUIS CEDEX (FRANCE)

PAR LA PRÉSENTE, NOUS DÉCLARONS QUE LE MATÉRIEL DÉSIGNÉ CI-APRÈS :

DÉNOMINATION GÉNÉRIQUE	BATTERIE
FONCTION	DESTINÉ À L'ALIMENTATION DES OUTILS ÉLECTROPORTATIFS PELLENC
NOM COMMERCIAL	ULTRA LITHIUM BATTERY
TYPE	Li-Ion Battery
MODÈLE	1200 / 1500
N° DE SÉRIE	56R00001 - 56R49999 56S00001 - 56S49999 56T00001 - 56T49999

LA BATTERIE EST CONFORME AUX DISPOSITIONS DES DIRECTIVES EUROPÉENNES SUIVANTES :

- 2014/30/UE Directive CEM
- 2011/65/UE Directive ROHS
- 1907/2006 Règlement Reach
- 2006/66/CE Directive relative aux piles et accumulateurs

LA BATTERIE EST CONFORME AUX NORMES SUIVANTES :

- EN 62133: 2013

FAIT À PERTUIS, LE 02/05/2017

JEAN MARC GIALIS

Directeur Général Délégué



## DÉCLARATION «UE» DE CONFORMITÉ

FABRICANT	PELLENC SA
ADRESSE	QUARTIER NOTRE-DAME ROUTE DE CAVAILLON - CS 10047 84122 PERTUIS CEDEX (FRANCE)
PERSONNE AUTORISÉE À CONSTITUER LE DOSSIER TECHNIQUE	PELLENC SA
ADRESSE	QUARTIER NOTRE-DAME ROUTE DE CAVAILLON - CS 10047 84122 PERTUIS CEDEX (FRANCE)

PAR LA PRÉSENTE, NOUS DÉCLARONS QUE LE MATÉRIEL DÉSIGNÉ CI-APRÈS :

DÉNOMINATION GÉNÉRIQUE	CHARGEUR DE BATTERIE
FONCTION	DESTINÉ À CHARGER LES BATTERIES OUTILS PELLENC
NOM COMMERCIAL	CB
TYPE	3,0 A
MODÈLE	CB5030HV
N° DE SÉRIE	56R00001 - 56R49999 56S00001 - 56S49999 56T00001 - 56T49999

EST CONFORME AUX DISPOSITIONS DES DIRECTIVES EUROPÉENNES SUIVANTES :

- 2014/30/UE Directive CEM
- 2014/35/UE Directive Basse tension
- 2011/65/UE Directive ROHS
- 1907/2006 Règlement Reach
- 2012/19/UE Directive DEEE

LES NORMES EUROPÉENNES HARMONISÉES SUIVANTES ONT ÉTÉ UTILISÉES :

- EN 60335-1 :2012

LES AUTRES NORMES ET SPECIFICATIONS TECHNIQUES SUIVANTES ONT ÉTÉ UTILISÉES :

- IEC 60335-1:2010 +A1:2013
- IEC 60335-2-29:2002+A1:2004+A2:2009
- IEC 61000-6-1:2005
- IEC 61000-6-3:2006/A1:2010
- IEC 62233:2005

FAIT À PERTUIS, LE 02/05/2017

JEAN MARC GIALIS

Directeur Général Délégué



